

SELARL JURIEXCEL COMMISSAIRE DE JUSTICE

2, Avenue de la Gare - B.P. 15 - 18700 AUBIGNY-SUR-NÈRE

Recouvrement – Constats – Ventes aux Enchères

VENTE AUX ENCHERES

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2023

VISITE:

À 13 H 00

VENTE:

<u>À 14 H</u>

Lieu de la vente:

AUBIGNY SUR NERE (18700)

22 place Adrien Arnoux

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

SARL LA P'TITE GRAINE

SARL LOCAL EN PAGAILLE

Monsieur SEVESTE Michaël

L.J. (Maître Olivier ZANNI)

SARL SO GOUD

L.J (SAS SAULNIER-PONROY)

Enchères par téléphone possible en retournant l'ordre d'achat situé dans l'onglet « Documents à Télécharger » de la page d'accueil du site hdj18.com.

Et à retourner à l'adresse etude@hdj18.com Pour tous renseignements, nous contacter au 02 48 58 00 39

DESCRIPTION	N°LOT
LIQUIDATION JUDICIAIRE	
« SARL LOCAL EN PAGAILLE »	
Lot friandises pour chiens et pour chats, marque « MOUSH »	1
Lot produits hygiène et entretien, en vrac (liquide vaisselle, lessive en cristaux, shampoing, après-shampoing)	2
Lot bouteilles réutilisables pour savon liquide	3
Lot vaisselle (Tasses, soucoupes, verres, couverts, panières rotin)	4
Présentoir et bocaux neufs et vides	5
Un petit réfrigérateur	6
Lot important de boîtes à thé et thé en vrac	7
Meuble bar et deux tabourets	8
Bureau	9
Commode	10
Climatiseur « BOULANGER »	11
Lot condiments en vrac	12
Lot produits alimentaires (épices, riz, café, etc)	13
Lot divers	14
Lot boissons (bières et autres)	15
Distributeur d'huile d'Olive vide	16
Bureau	17
Petite vitrine réfrigérée	18
Silos distribution	19
Silos distribution	20
LIQUIDATION JUDICIAIRE SARL LA P'TITE GRAINE	
Meuble magasin	21
Distributeur pour huile d'olive	22
Distributeur pour alimentation en vrac	23
Distributeur pour liquide	24
Distributeur pour alimentation en vrac	25
Petite enseigne lumineuse	26
Présentoir et son contenu	27
Meuble comtoise	28

Comptoir de caisse	29
Caisse enregistreuse avec sa balance, douchette « GESKOPRO »	30
Lot bocaux tailles diverses	31
Lot carafes et bouteilles	32
Distributeur pour alimentation en vrac	33
Lot cosmétiques divers	34
Silos distribution vrac	35
Silos distribution vrac	36
Silos distribution vrac	37
Silos distribution vrac	38
Meubles bois pour silos	39
Meuble présentoir	40
Arbre et cubes	41
Présentoir jaune et vert	42
SAISIES JUDICIAIRES	
Échelle double en aluminium	43
Servante « KRAFTWERK »	44
Paire de rampes en aluminium	45
Scie à rubans à métaux « HOLZ MANN »	46
Poste à souder « SMART MIG GYS »	47
Poste à souder « OXYFLAMMES »	48
Compresseur « MECAFER » 100 litres	49
Compresseur, 24 litres	50
Débroussailleuse thermique « STIHL » FS400	51
Un taille haie perche « WOODSTAR »	52
Tronçonneuse « STHIL », MS 440	53
Tronçonneuse « STHIL », MS 190 T	54
LIQUIDATION JUDICIAIRE SEVESTE	
Une servante « FACOM » incomplète	55
Un nettoyeur haute pression « NILFISK », MC3C	56
Démonte-pneus, « FOG »	57
Valise diagnostic	58
MITSUBISHI PAJERO	59
PEUGEOT 5008	60
RENAULT KADJAR	61
МОТО УАМАНА	62
MINI PELLE, « PEL JOB »	63

Г		
	TRACTEUR FENDT FARMER 311L5A	64

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Officier vendeur : Maître Jean-Baptiste BUNEL, Commissaire de Justice associé, SELARL JURIEXCEL

Les lots seront annoncés et adjugés dans l'ordre de référencement du catalogue qui est susceptible d'être modifié à tout moment par l'ajout ou la suppression de lots en fonction des procédures en cours. Un catalogue sera à disposition le jour de la vente.

La vente sera faite au comptant.

Les acquéreurs paieront des frais en sus des enchères de 14,28 % TTC. Les lots sont vendus en l'état. L'exposition préalable permettant de contrôler l'état des lots, aucune réclamation ne sera admise après la vente. Le dernier enchérisseur sera considéré comme adjudicataire responsable du paiement. Il devra déclarer à l'huissier vendeur son identité et son adresse. Si l'enchérisseur agit pour le compte d'autrui, il devra présenter un document d'identité, un mandat pour agir et les documents identifiant son mandataire. Les lots ne seront délivrés aux adjudicataires qu'après encaissement du règlement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement pourra s'effectuer :

- en espèces selon les limites imposées par la législation en vigueur soit 1.000 euros
- par carte bancaire ou par virement.

GARANTIES

Le commissaire de justice se réserve la possibilité de rectifier les désignations du catalogue. Ces rectifications seront annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente.

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des biens mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les véhicules sont vendus sans contrôle technique et sans garantie.

DELIVRANCE DES LOTS

Le retrait des objets est à la charge de l'acheteur. Il n'interviendra qu'après encaissement du règlement des lots achetés. L'acheteur devra émarger le bordereau de remise des lots avant son départ.

Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et l'huissier de justice vendeur décline toute responsabilité quant aux dommages, vols, que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.















































































































